

Les fouilles
archéologiques
au domaine
départemental
de Méréville

ARCH₂ÉO

Plan projet pour le Domaine de Méréville,
attribué à Bélanger



Quand l'archéologie de jardin sert à lever des hypothèses, à retrouver les traces du système hydraulique originel du jardin du XVIII^e siècle, et à étayer des propositions de restauration à partir d'une étude historique.

Les résultats présentés dans cette exposition rendent compte d'un *état de la recherche* à un instant donné. Il s'agit d'hypothèses de travail qui seront affinées au fil des études.

Exposition réalisée par le service du patrimoine culturel du Conseil départemental de l'Essonne et Archéoverde. Réalisation graphique : Bertrand Sappeur (Timor Rocks !).

Merci à Cécile Travers, Nicolas Lespinasse, Philippe Raguin, Dominique Larpin, Entreprise Robert Paysagiste, Entreprise SMAE, M. Binvel.





Le projet de restauration du système hydraulique



Le Grand Lac envasé, état actuel

Le domaine de Méréville hier et aujourd'hui

Le domaine de Méréville a été créé et conçu entre 1784 et 1794 par l'architecte François-Joseph Bélanger, puis par le peintre Hubert Robert pour le compte du financier Jean-Joseph de Laborde, commanditaire fortuné et grand amateur de jardins. Le parc, de style « anglo-chinois » ou « pittoresque », est caractéristique de la fin du XVIII^e s. Il rompt avec l'idéal du jardin régulier et classique qui prévalait depuis le XVII^e s. Composé comme un tableau articulé autour de scènes que l'on



Hubert Robert, le Parc de Méréville

découvre au fil d'une promenade, le jardin paysager est un hommage à une nature idéalisée et magnifiée.

Après une longue période d'abandon depuis la fin du XIX^e s., très endommagé au XX^e s. par une exploitation forestière, le jardin a été acquis par le Département de l'Essonne à la fin de l'année 2000. Après deux premières campagnes de travaux d'urgence et de sécurisation, il fait désormais l'objet d'études en vue d'un projet de restauration.

Les études hydro-écologiques : un enjeu pour la restauration du jardin

L'eau est un des fils conducteurs de la promenade et de la composition du jardin de Méréville. Omniprésente visuellement par ses jeux de miroirs, ses effets de lumière, elle l'est également par ses effets sonores. C'est pourquoi la remise en état du réseau hydraulique et de ses composantes (cascades, ponts, îles, promenades le long des berges...) est



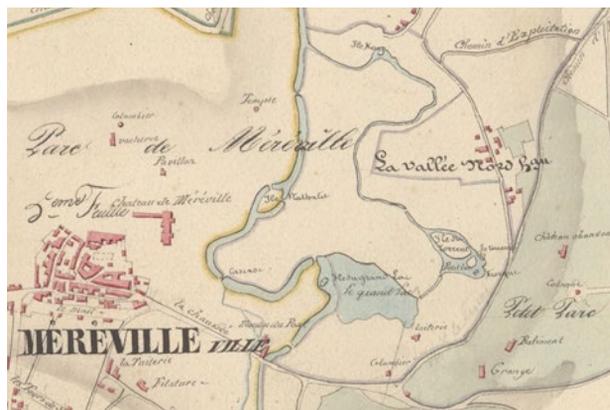
Le Pont de Roches

l'une des priorités du projet de restauration. Celui-ci a pour objectif la restitution des scènes historiques liées à l'eau en intégrant les questions de préservation, de diversification et de valorisation des milieux naturels. Ces objectifs multiples constituent l'enjeu majeur de la sauvegarde du jardin conciliant préservation du patrimoine, tant culturel que naturel.

Avant les travaux : retrouver les traces des dispositifs du XVIII^e s.

Afin de formuler des propositions de restauration des composantes du jardin, il est nécessaire de s'appuyer sur les traces et les vestiges encore présents et de les confronter aux sources documentaires existantes.

C'est là que l'archéologie des jardins, science encore peu connue, entre en jeu...



Cadastre de 1831, vue générale (détail)



Qu'est-ce que l'archéologie des jardins ?

Pourquoi et comment l'utiliser à Méréville



Vue de travaux d'archéologie des jardins au château de Vaux-le-Vicomte

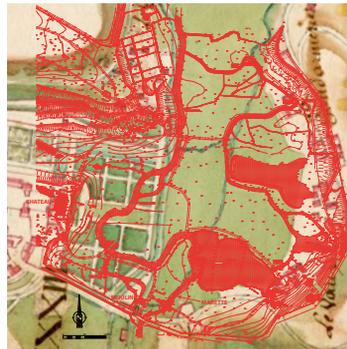
À quoi sert l'archéologie des jardins ?

Un jardin est une construction humaine soumise à la variabilité des goûts et à l'évolution des techniques. Son matériau principal est l'élément végétal, celui-ci est périssable, renouvelable, soumis aux lois de la nature. Cependant, le sous-sol conserve les traces des interventions paysagères qu'il a subies : gestes techniques liés

à l'implantation et à l'entretien d'un jardin, travaux de terrassement, plantations, installation de réseaux hydrauliques ou d'éléments maçonnés... C'est l'archéologue des jardins qui peut apporter des éléments de connaissance sur les conditions de mise en place de ces éléments et sur leur évolution au fil du temps.

Comment l'archéologie intervient-il ?

La première étape consiste en la réalisation de sondages dans le sol pour avoir un aperçu de la nature des structures enfouies et de la stratigraphie du site, c'est-à-dire de la nature des couches superposées qui le constituent. Un sondage peut être une longue tranchée linéaire, lorsqu'il s'agit d'étudier les modalités techniques de la création du jardin, ou bien une ouverture plus ponctuelle



Superposition du plan d'intendance de 1781 et du plan topographique actuel

du sol lorsque des questions précises liées à la restauration se posent. L'analyse archéologique repose sur l'interprétation croisée des données de terrain et des informations issues de la documentation historique (archives, plans anciens...). D'autres études environnementales peuvent être menées en parallèle : palynologie pour les pollens, malacologie pour les petits mollusques...

À Méréville, des interrogations existent autour de l'eau dans le jardin au XVIII^e s.

Afin de répondre aux questionnements soulevés par les enjeux de la restauration des plans d'eau et du système hydro-écologique de la Juine, des sondages ponctuels ont été pratiqués. Les aménagements hydrologiques se sont parfois dégradés au fil du temps, faute d'entretien. L'archéologie des jardins, à Méréville, cherche à localiser l'emplacement



— ancien plan topographique dit « plan Vierge »
— plan topographique actuel
— secteur du parc sondé en 2014
— sondages archéologiques

d'origine des aménagements historiques (cours de la Juine, Grand Lac...), comprendre la façon dont ces aménagements ont été intégrés dans l'environnement hydrogéologique de l'époque, diagnostiquer leur état de conservation, les caractériser d'un point de vue technique et esthétique et identifier d'éventuelles restaurations ou états successifs.

Plan d'implantation de la première campagne de sondages 2014



Une campagne de sondages particulière les pieds dans l'eau



Comment fouiller dans le lit d'une rivière ?

Comment observer les structures d'une berge de lac ?

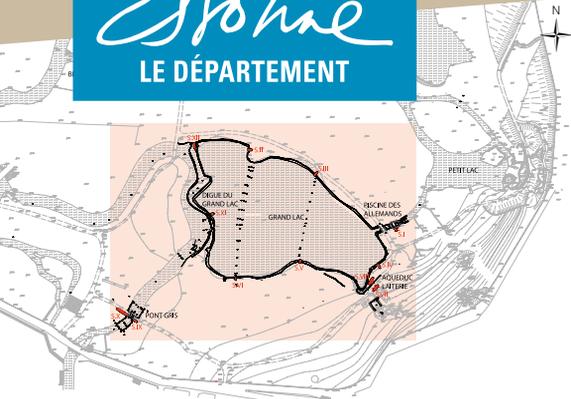
L'équipe de recherche a dû faire preuve d'inventivité
pour travailler en toute sécurité...

Les sondages visant, pour un grand nombre d'entre eux, à retrouver les traces des dispositifs de création des berges, ont nécessité une technicité particulière car ils ont été réalisés dans des zones humides, voire en eau. Il a fallu réaliser des coupes en travers de berges, dans l'emprise de l'ancien lac ou sur des piles de ponts directement dans le lit de la rivière.

Pour garantir la mise hors d'eau des sondages, une entreprise spécialisée dans les travaux en milieux humides est intervenue sous la direction des archéologues. Ainsi, par exemple, afin de réaliser des sondages sur le bord du lit de la rivière, des palplanches (parois emboîtables permettant d'étanchéifier une zone) ont été positionnées pour créer une zone hors d'eau, qu'il fallait pomper en continu, pour maintenir la section de berges visible par l'archéologue.

Les conditions de travail pour les archéologues étaient très particulières, souvent les pieds dans l'eau.





Les berges du Grand Lac



Objectif archéologique

Le Grand Lac, élément majeur dans la composition des scènes paysagères du parc, est alimenté par la Juine et par des eaux conduites dans des pierrées maçonnées souterraines (conduits faits à pierres sèches pour l'écoulement des eaux). Il s'est naturellement comblé du fait de l'absence d'entretien et

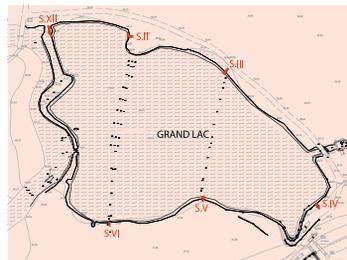


Le château de Méréville, Hubert Robert

de l'installation d'une digue contemporaine dans les années 70 destinée, a priori, à favoriser l'exploitation forestière du site. Ses contours sont devenus en grande partie illisibles. L'objectif est d'identifier le tracé des berges historiques et les éventuels aménagements dont elles ont fait l'objet.

Sondages

Six sondages ont été réalisés sur les rives présumées du lac du XVIII^e s. Chacun d'eux a révélé le mur de berge originel, plus ou moins bien conservé. Ce mur est constitué



de pierres calcaires assemblées sans mortier. L'implantation actuelle est assez fidèle aux limites du Grand Lac représenté sur le plan cadastral napoléonien de 1831.

Analyse des premiers résultats

Pour installer le Grand Lac, la tourbe originelle a été retaillée pour former une cuvette. Au niveau de la Grande Prairie, la tourbe a également été décapée afin d'étendre une couche de calcaire concassé d'environ 0,40 m d'épaisseur, probablement destinée à assainir le terrain.

Cette couche de drainage, qui permettait à l'eau de circuler librement en profondeur, semble communiquer directement avec le Grand Lac.

Les berges du Grand Lac sont constituées d'un mur enterré. Sa face extérieure (côté



Le mur de berge en cours de fouilles

terre) est verticale, elle fait 0,70 m de haut. Sa face intérieure au contact avec l'eau est inclinée pour créer un effet de berge naturelle.

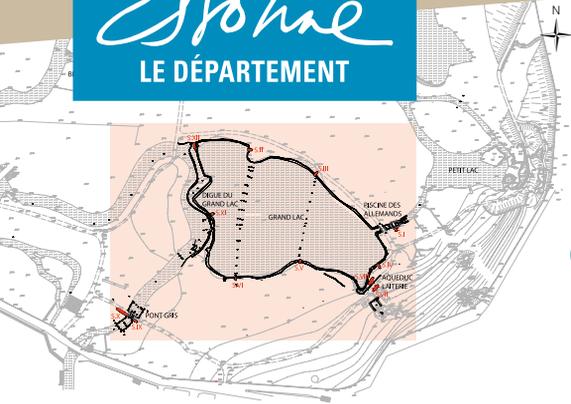
Le mur de berge est systématiquement précédé, côté terrain, par un corroi (masse de terre) d'argile de couleur gris bleu qui assurait son étanchéité. Sa présence explique l'absence de mortier dans la construction du mur de berge. En effet, pour être efficace, l'argile doit rester humide. Pour garantir l'étanchéité de la berge, la nappe d'eau ne devait pas arriver plus haut que le niveau supérieur du corroi, soit environ 0,60 m.

Hypothèse

Le mur servait principalement à consolider la berge, d'une part en retenant les sédiments (dépôts) rapportés au niveau de la Grande Prairie et, d'autre part, en offrant une résistance à



l'érosion par l'eau, tout en se faisant le plus discret possible pour des raisons esthétiques, le jardin devant ressembler à un paysage naturel.

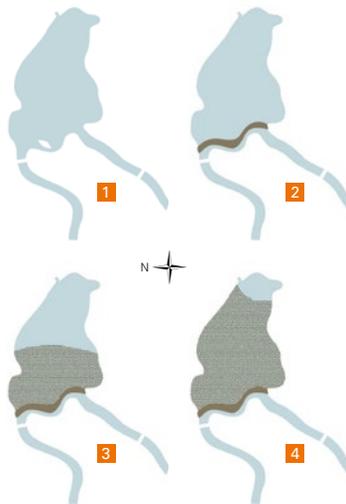


La digue du Grand Lac



Objectif archéologique

Actuellement, il existe une étroite voie de communication entre la Juine et le Grand Lac, alors que les documents historiques montrent qu'ils formaient un seul et même plan d'eau au XVIII^e s. Cette digue de terre isole aujourd'hui complètement les deux aménagements. Il est permis de supposer que cette digue n'est pas d'origine, car elle fait écran aux différentes vues sur le lac, ce qui est contraire aux principes de composition d'un parc paysager. Mais surtout, son installation a perturbé le fonctionnement hydraulique du lac et a conduit à son comblement.



On ignore quel système était utilisé au XVIII^e s. pour répartir l'eau entre le lit de la rivière et le lac, tout en empêchant les alluvions de se déposer dans ce dernier et de le combler (piège à vase ?).

Afin de restituer le Grand Lac, il importe de comprendre comment son articulation avec la Juine a été pensée. L'objectif du sondage est d'essayer de retrouver des traces de cette structure qui évitait l'envasement, pour permettre de formuler des propositions de restitution.

- 1. Le lac et la Juine contigus
- 2. Création d'une digue contemporaine
- 3. Atterrisage progressif du lac
- 4. État actuel : il ne reste plus qu'une toute petite partie du lac en eau

Sondage

Un sondage a été réalisé sur l'emplacement supposé de l'aménagement séparant le lit de la Juine et la cuvette du Grand Lac. Ce sondage a été l'un des plus complexes à réaliser, dans la mesure où la zone de fouille était totalement située en milieu tourbeux et



donc gorgée d'eau. Il a ainsi fallu constituer une zone sécurisée de forme circulaire, capable de résister à une importante pression, alors même que ce dispositif ne pouvait reposer sur aucune fondation stable.

Palplanches installées en cercle pour le sondage de la digue



Analyse des premiers résultats

Aucun élément en bois ou en pierre, témoignant de la présence d'une digue ou d'un piège à vase à cet endroit, n'a été observé.

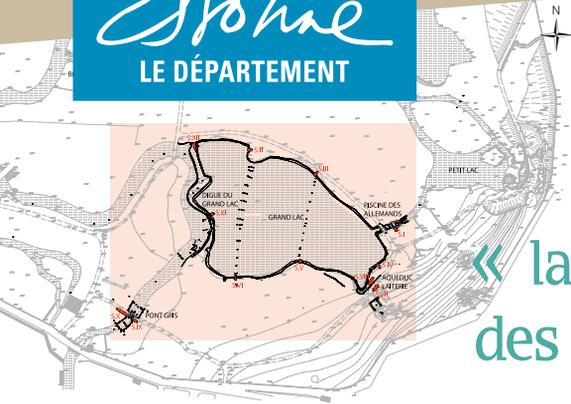
L'aménagement de la digue actuelle a pu occulter l'ancien dispositif mais il est plus probable que le sondage ait « raté sa cible ».

Hypothèse

Le fait de ne pas avoir trouvé de trace d'un dispositif ancien à cet endroit ne signifie pas pour autant que celui-ci n'ait pas existé. Il peut avoir totalement disparu, du fait des rema-



niements de terrains qu'a subis cette zone, de l'utilisation de matériaux périssables, ou bien se trouver à quelques mètres du sondage.



Le bassin dit « la Piscine des Allemands »



Objectif archéologique

Le Grand Lac devait nécessairement être régulé par un système de retenue d'eau. Le bassin appelé aujourd'hui « Piscine des Allemands », en raison de son utilisation durant l'occupation du domaine par les troupes allemandes, pourrait être lié à cette fonction

de régulation de niveaux d'eau. Les observations de l'ouvrage, en très mauvais état, montrent qu'il était a priori constitué de deux dispositifs de vannes aujourd'hui disparus. L'objectif du sondage est de préciser la nature des éléments disparus et de dater cet ensemble hydraulique.

Sondage

Il a été décidé de ne faire qu'un seul sondage sur cette structure.



Il a été réalisé à l'extérieur du bassin, perpendiculairement à la paroi sud.

Analyse des premiers résultats

La coupe stratigraphique montre, à la base, la présence du calcaire concassé, repéré dans le sondage du Grand Lac, interprété comme une couche drainante. Ce calcaire est surmonté d'une couche de terre rapportée formant le substrat du jardin XVIII^e.

Le mur constituant le bassin est construit en deux parties :

- une partie inférieure non assisée (non alignée), présentant un contre-fuit (diminution de l'épaisseur du mur de bas en haut),



Détail des éventuels dispositifs de vannage

constituée de moellons calcaires grossièrement équarris liés au mortier de tuileau ;
► une partie supérieure assisée, constituée de pierres équarries, liées avec le même type de mortier.

Le mortier de tuileau est un mortier étanche, de couleur rose, provenant de l'ajout de terre cuite concassée, donnant au mortier ses propriétés hydrauliques.

Il n'est pas possible d'attribuer précisément cet ouvrage au XVIII^e s.

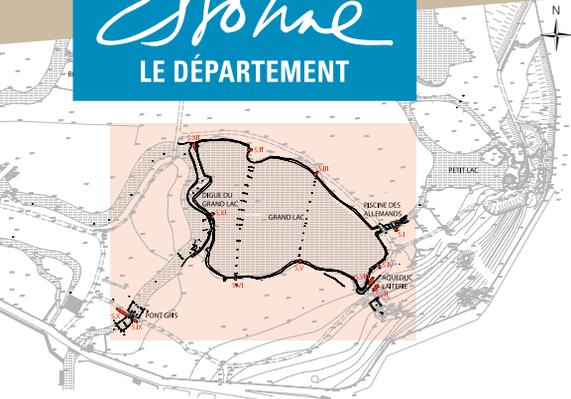
Hypothèses

Si le bassin existait au XVIII^e s., compte tenu de sa forme régulière et de sa localisation à proximité immédiate d'une scène pittoresque, il semble peu probable qu'il ait été visible. Il était vraisemblablement masqué par un bosquet. Ce bassin pourrait par conséquent correspondre à un bassin de retenue permettant d'augmenter l'effet de la chute d'eau située à l'entrée du Petit Lac, dont on sait que Jean-Joseph de Laborde s'était plaint du faible effet spectaculaire.



Il pourrait également s'agir d'une pêcherie, fonction usuelle de bassins en sortie de plan d'eau, et/ou d'un ouvrage de régulation du niveau du Grand Lac.

Rien ne permet d'affirmer que cet ouvrage date du XVIII^e s. Il n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1831. Il pourrait être postérieur, et permettre plusieurs de ces usages simultanément.



La Laiterie



Objectif archéologique

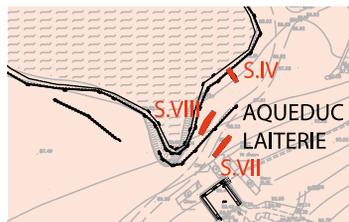
La Laiterie, fabrique caractéristique des jardins à la fin du XVIII^e s., se composait d'une façade architecturée, enfermant une salle de fraîcheur et un ensemble de grottes. Une cascade intérieure permettait d'assurer un écoulement d'eau dans la salle fraîche, tout en offrant un effet sonore dans cet espace intérieur. L'alimentation en eau de la Laiterie était assurée par un aqueduc souterrain duquel

les eaux jaillissaient dans la grotte. Elles étaient ensuite récupérées et renvoyées vers la Grande Cascade.

L'objectif des sondages est de préciser l'agencement et le rôle des différents dispositifs dans le fonctionnement hydraulique de la scène (alimentation en eau de la Laiterie, évacuation de ces eaux, drainage...).

Sondages

Supposant la présence d'éléments entre la Laiterie et le Grand Lac, une prospection par géoradar a été réalisée sur cette zone qui



a permis la détection de structures. Ainsi, trois sondages ont été réalisés pour identifier leur nature exacte.

Analyse des premiers résultats

Les sondages ont permis la mise au jour de deux canalisations. La première (S. VII et S. VIII) est constituée de parois en moellons calcaires bruts, liés avec du mortier de chaux, et d'une couverture de dalles calcaires non taillées. Le conduit intérieur est lissé à l'aide d'un enduit au mortier de tuileau. La seconde (S. IV)



est parallèle au mur de berge du Grand Lac, et distante de seulement 0,40 m de ce dernier. Elle fait environ 0,90 m de large et 0,50 m de haut, et est aménagée dans la couche de calcaire concassé rapportée au XVIII^e s. Contrairement à la canalisation précédente, elle ne comporte pas de mortier de liaison.



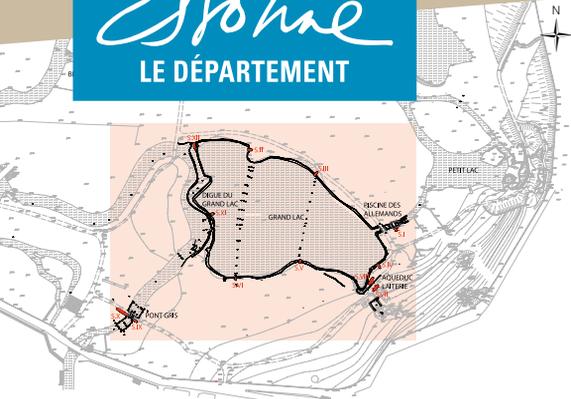
Vues des sondages

Hypothèse

La première canalisation aurait un rapport avec l'évacuation des eaux de la Laiterie et de sa salle de fraîcheur. Il pourrait s'agir d'un trop-plein ou d'une canalisation de décharge destinée à envoyer les eaux directement dans le Grand Lac lorsque celles-ci étaient trop abondantes, ou lorsqu'on ne souhaitait pas faire fonctionner la Grande Cascade.

La seconde pourrait être une pierrée destinée à récupérer et canaliser les écoulements souterrains arrivant des zones boisées à l'est du parc. En bout de course, on suppose que l'eau se déversait dans le Grand Lac. La canalisation a donc pu être construite pour éviter que l'eau ne fasse pression à l'arrière du mur de berge du Grand Lac, et ne le détériore.





Le Pont Gris



Objectif archéologique

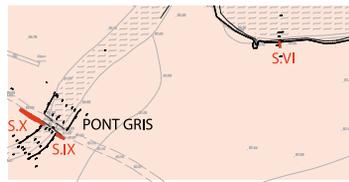
Le pont dit « Gris » est situé à proximité de la scène du Moulin et devait participer à son effet pittoresque. Comme tous les ponts du jardin XVIII^e, une attention particulière avait été accordée à sa réalisation et à son insertion dans le paysage. Le pont actuel est un ouvrage rudimentaire, composé de traverses de chemin de fer, daté des années

39-45. Le fort rétrécissement de la Juine à cet endroit suggère qu'il remplace un pont plus ancien, peut-être une passerelle, d'une portée plus large. L'objectif est de rechercher l'emplacement et les éventuels vestiges de l'ancien pont et de comprendre le rôle de cet ouvrage, s'il en avait un, dans le fonctionnement du système hydraulique d'origine.

Sondages

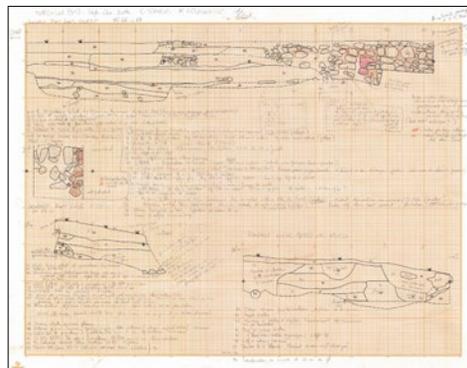
Deux sondages ont été réalisés de part et d'autre de la Juine, en amont du Pont Gris.

Ces deux sondages ont nécessité la mise



en place d'une zone étanche afin de permettre aux archéologues d'atteindre des éléments situés sous le niveau de la rivière.

Relevé stratigraphique du sondage du Pont Gris, rive droite



Analyse des premiers résultats

Les sondages ont permis de mettre au jour les fondations du pont actuel et les anciens murs de berge. Ceux-ci sont décalés d'environ 2,50 m par rapport aux berges actuelles, confirmant ainsi la thèse d'un premier rétrécissement de la Juine postérieur aux aménagements du jardin XVIII^e.

Les murs de berge s'inscrivent dans le prolongement des berges observées en aval



du pont. Leur implantation correspond approximativement à l'emplacement des berges telles qu'elles sont représentées sur le cadastre de 1831. Aucune trace du pont qui franchissait la Juine au XVIII^e s. n'a été retrouvée.

Le Pont Gris actuel est un pont-digue. Le passage central, réservé à l'écoulement de la Juine, est assez étroit et les pattes de fixation d'une vanne amovible sont encore visibles.

Hypothèses

Ce pont pourrait avoir été construit aux alentours de 1900, au moment où le moulin cède la place à une scierie. Il est également probable que la vanne du Pont Gris servait à contrôler

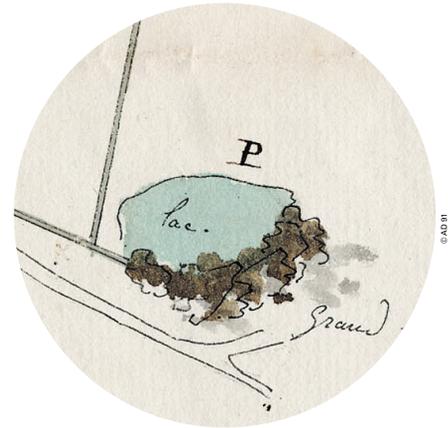


le débit de la Juine pour permettre le curage du Grand Lac. Le rétrécissement des berges pourrait dater de l'abandon de la scierie au XX^e s. et résulter d'un engorgement naturel.

Plan cadastral de 1831 :
recherche des berges du Petit Lac



La berge du Petit Lac



État projeté du Petit Lac en 1788

Objectif archéologique

Le Petit Lac est un élément majeur de la composition de la scène du Grand Rocher. Il a connu deux états au XVIII^e s., l'un réalisé entre 1785 et 1788 et l'autre achevé en 1792. Ce lac, dont la surface a plus que triplé, était alimenté par le Grand Lac, auquel il est relié par une petite rivière, mais aussi par les eaux

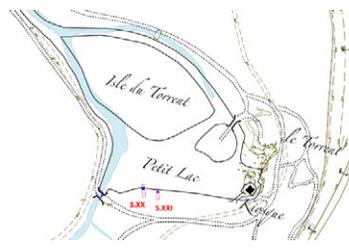


Hubert Robert,
Méréville, le Grand Rocher et la Cascade

de la Grande Cascade. Il s'est progressivement comblé du fait de l'absence d'entretien et aujourd'hui ses contours sont devenus quasiment illisibles. L'objectif était de retrouver l'emplacement exact de sa berge et d'observer avec quelles techniques elle avait été conçue au XVIII^e s.

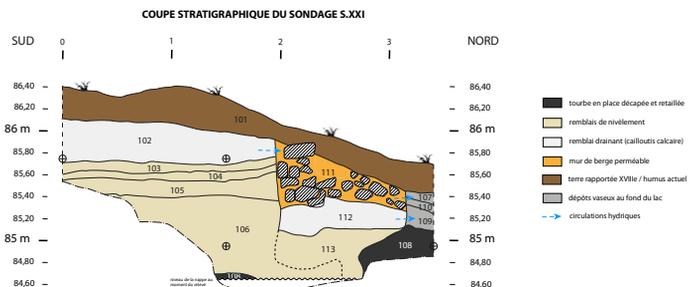
Sondages

Deux sondages réalisés sur l'emplacement supposé de la berge sud du Petit Lac, dans son état de 1831, ont révélé la présence d'une maçonnerie de pierres sèches comparable à celle observée au niveau du Grand Lac. Ce mur, dont la face supérieure est légèrement inclinée, ne possède pas de corroi (masse de terre) d'étanchéité en argile. Il est précédé côté terrain par des couches de calcaire concassé rapporté.



Localisation des sondages d'observation de la berge du Petit Lac, superposition du plan topographique actuel et du plan de 1831 (en noir)

Relevé en coupe du mur de berge sud du Petit Lac



Analyse et hypothèses

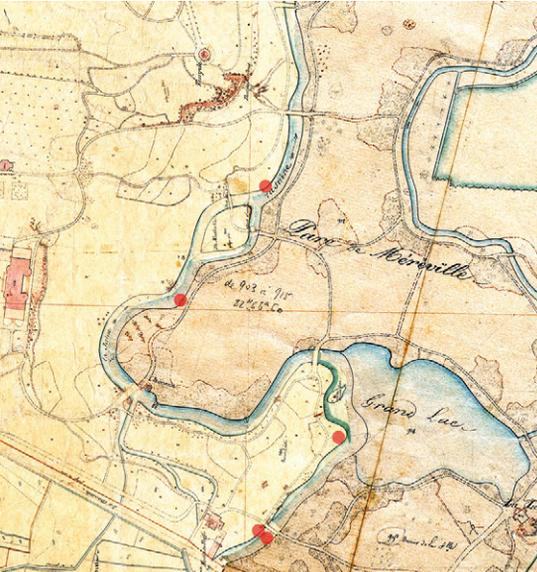
La présence de tourbe au fond des sondages atteste que la cuvette du Petit Lac, comme celle du Grand Lac, a été creusée dans celle-ci. À l'endroit où les observations ont été réalisées, le mur de berge était perméable, c'est-à-dire qu'il ne faisait pas entrave aux écoulements souterrains arrivant du coteau. Les couches de calcaire concassé favorisaient le drainage de ces écoulements et leur guidage vers le mur, d'où ils pouvaient filtrer dans le lac.

L'hypothèse des archéologues est que ce mur soutenait le terrain alentour et évitait son affouillement (creusement de fosses par les eaux courantes) par l'eau tout en restant discret.

Sa face supérieure, légèrement inclinée, était masquée par la végétation, créant ainsi l'illusion d'une rive naturelle, typique des jardins de cette époque.



Plan cadastral de 1831 :
localisation des sondages d'observation des berges de la Juine



Les berges de la Juine



Objectif archéologique

La rivière qui traverse le parc du sud vers le nord en de larges méandres constitue le principal élément hydraulique du parc. Il s'agit d'un ouvrage artificiel, créé à partir des anciens cours de la Juine et de la Murette. Un procès-verbal de la Maîtrise des Eaux et Forêts, daté du 22 juin 1785, nous informe que Laborde projetait de « faire encaisser la rivière avec des murailles en pierres sèches garnies à l'arrière d'un corroi de glaise ». Bien qu'assez précises, ces données techniques méritaient d'être validées par le biais de l'archéologie.

Sondages

Cinq sondages ont été réalisés à différentes hauteurs du cours modifié de la Juine. Tous ont fait apparaître un mur en pierres sèches, doublé ou non d'un corroi d'étanchéité en argile. Celui-ci se trouve souvent en retrait de la ligne de berge actuelle, qui, à certains endroits, a gagné du terrain depuis le XVIII^e s.



Le mur de berges en cours de fouilles



Analyse et hypothèses

La présence de sédiments (dépôts) tourbeux au fond des sondages les plus profonds atteste que le lit de la nouvelle rivière a été creusé dans la tourbe qui occupait initialement le fond de la vallée. Les murs de berge ont tous été construits à pierres sèches, mais ils ne sont pas tous traités de façon identique.

Dans les sondages situés en amont et au droit du Grand Lac, ils sont précédés côté terrain par un corroi d'étanchéité en argile conforme à la description du procès verbal de 1785, alors que plus en aval, au niveau de la Grande Prairie, celui-ci est absent.

➡ Pourquoi ?

La portion de rivière sur laquelle les archéologues ont observé ce corroi correspond à « l'accotement de la rivière (...) depuis le moulin du pont jusqu'à la moitié du lac » réalisé en 1784, soit en tout début de chantier.

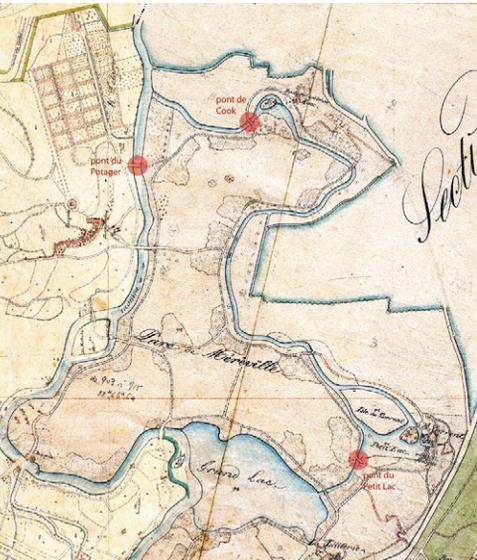
Cette solution technique a-t-elle été abandonnée en cours



de chantier pour des raisons d'économie ? Cela paraît peu probable. Il s'agirait plutôt d'une volonté de choisir des murs perméables dans la partie basse de la vallée afin de ne pas faire entrave aux eaux qui circulaient dans le sous-sol et ainsi faire en sorte qu'elles aient un exutoire dans la rivière.



Plan cadastral de 1831 :
localisation des ponts étudiés en 2016



Les ponts dits du Petit Lac, de Cook et du Potager



Objectif archéologique

Afin de réfléchir aux circulations dans le domaine, il était important de rechercher les traces de certains ponts aujourd'hui disparus : les ponts du Petit Lac, de Cook et du Potager.

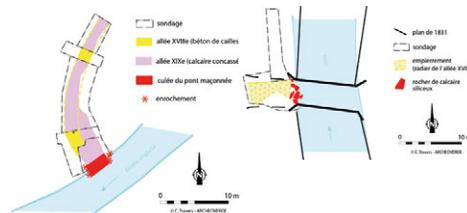
Sondages

Grâce à la superposition du plan cadastral de 1831 et du plan topographique actuel, il a été possible de cibler les zones où rechercher les vestiges des ponts.

Deux massifs maçonnés conservés en élévation, se faisant face de part et d'autre de la petite rivière, ont été repérés à l'endroit où le plan cadastral de 1831 figure l'emplacement du pont dit du Petit Lac. Ils sont constitués de blocs calcaires liés avec un mortier hydraulique appelé mortier de tuileau car élaboré avec de la terre cuite broyée.

La culée nord du pont dit de Cook a été dégagée. Elle est constituée d'une maçonnerie de blocs calcaires reposant sur un enrochement de gros blocs de grès et de calcaire siliceux irréguliers liés au mortier de tuileau. L'amorce de la voûte en brique qui soutenait le tablier en pierre du pont apparaît de chaque côté de ce massif.

Le sondage pratiqué en rive gauche de la Juine, à l'endroit où devait se situer le pont dit du Potager, a quant à lui révélé la présence d'un enrochement constitué de huit gros blocs de calcaire siliceux irréguliers implantés au bord de l'eau, et d'un empierrement large de 4 m, partant de cet enrochement, et remontant en pente vers l'allée du potager.



Sondages au niveau des vestiges du pont de Cook

Analyse et hypothèses

Le pont du Petit Lac date vraisemblablement du XIX^e s. mais pourrait cacher des vestiges plus anciens. Manifestement les vestiges du pont de Cook ne datent pas du XVIII^e s. En effet ils se situent dans l'alignement de l'allée rénovée au XIX^e s., et non dans celui de la petite allée d'origine. En revanche, les enrochements qui constituent son soubassement, très



proches de ceux repérés au niveau du pont du Potager, sont sans doute des remplois de l'ouvrage original. Les vestiges repérés au niveau du pont du Potager sont assez conformes aux aménagements figurés sur le plan de 1831. Il s'agit très probablement des enrochements sur lesquels s'appuyait le tablier du pont XVIII^e s. et du radier de l'allée qui y menait.

Une gestion astucieuse des eaux souterraines

ou comment transformer une zone humide en un jardin d'agrément



Le site avant les aménagements de Laborde

Objectif archéologique

Lorsque Jean-Joseph de Laborde acquiert le domaine de Méréville en 1784, des travaux titanesques sont nécessaires pour rendre ce fond de vallée marécageux propice à la réalisation de son projet de jardin : « Il falloit dépenser d'abord plusieurs millions, pour donner à ce fond mouvant & boueux la solidité nécessaire ; c'est ce que l'on fit en employant trois ou



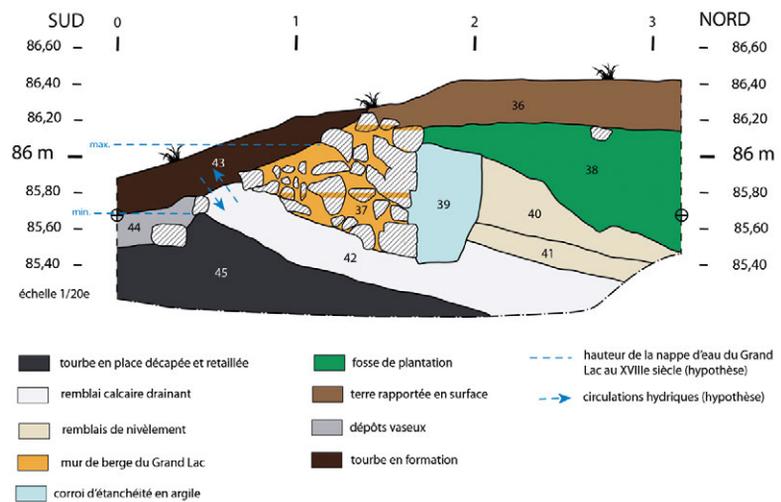
Plan projet pour le Domaine de Méréville, attribué à Bélanger

quatre cens ouvriers à fouiller une montagne, à l'aplanir pour en étendre les déblais dans le marais, après avoir enlevé de celui-ci la première couche de vase et de bourbe. » L'objectif était de vérifier sur le terrain les techniques mises en oeuvre pour assainir le site et le rendre propice à l'implantation d'un jardin d'agrément.

Sondages

Les sondages réalisés au niveau de l'ancienne zone humide montrent l'ampleur des travaux de terrassement effectués préalablement à l'aménagement du parc.

La tourbe a été décapée puis remplacée par du calcaire concassé. Des remblais de nivellement ont ensuite été répandus, eux-mêmes recouverts par de la bonne terre afin de constituer le substrat de plantation du jardin. Selon les endroits, les murs de rive de la rivière et des lacs sont soit perméables soit étanches, selon que l'on souhaitait laisser passer l'eau pour l'évacuer et alimenter les différentes structures hydrauliques, ou au contraire empêcher qu'elle n'imbibe le sol du jardin.



Coupe stratigraphique de la berge nord du Grand Lac

Analyse et hypothèses

Ces données signifient que les concepteurs du parc ont fait des choix techniques et élaboré des stratégies pour gérer l'eau en sous-sol.

La sous-couche de calcaire concassé répandue sur la tourbe décapée permettait d'assurer le drainage interne du terrain et garantissait ainsi la pérennité des futures plantations.

Le corroi argileux présent à l'arrière du mur de berge nord

du Grand Lac était probablement destiné à empêcher l'eau d'imbiber le substrat de plantation de la Grande Prairie, en la forçant à circuler au sein du remblai drainant sous-jacent.

Au contraire, les murs de berge des Grand et Petit Lacs situés au pied du coteau étaient perméables afin de ne pas faire entrave aux écoulements souterrains, qui étaient ainsi récupérés pour les alimenter.





Bilan (1/2)

Les résultats de ces recherches montrent qu'avec des méthodes et une grille de lecture adaptées, l'archéologie est en mesure d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension inédits sur le passé d'un jardin et son évolution au cours du temps.

La Rivière anglaise

D'après les documents d'archives, cette petite rivière artificielle qui animait la partie orientale du parc, et qui était alimentée par le Petit Lac, comportait des murs et un fond pavé. Le sondage pratiqué en travers

de l'une de ses berges en 2015 n'a rien révélé de tel. Ces éléments ont-ils été démantelés lors des curages successifs du cours d'eau ? Il conviendrait de réaliser d'autres sondages afin d'éclairer cette question.

La digue du Grand Lac

Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la nature et à la localisation d'un ouvrage de séparation entre la Juine et le Grand Lac au XVIII^e s. Quelques données archéologiques permettent toutefois d'avancer l'hypothèse d'un cordon de tourbe laissé en place lors du creusement du lit de la rivière et de la cuvette du Grand Lac afin de

faire la séparation entre les deux plans d'eau. Celui-ci aurait permis une alimentation du Grand Lac par surverse, tout en empêchant les particules fines transportées par la rivière de passer dans le lac. Afin de confirmer cette hypothèse, et si le Grand Lac venait à être curé, il s'agira d'être particulièrement attentif au modelé de la tourbe dans ce secteur.



Hubert Robert,
Le Grand Lac et le château
de Méréville



Bilan (2/2)

Les campagnes de fouilles 2014 et 2015 ont permis d'éclairer une grande partie des questions sur les modalités techniques et esthétiques relatives à la mise en œuvre des structures hydrauliques du jardin au XVIII^e s.

Les murs de berge de la rivière, du Grand Lac et du Petit Lac

La rivière, le Grand Lac et le Petit Lac sont creusés directement dans la tourbe qui constituait le substrat de la vallée au XVIII^e s. Ils sont bordés par des maçonneries de pierres sèches, doublées ou non d'un

corroi d'étanchéité en argile. Ces murs n'étaient pas destinés à être vus. Ils étaient recouverts de terre, et des végétaux hygrophiles pouvaient venir s'y implanter afin de donner l'illusion de berges naturelles.

Le bassin dit « Piscine des Allemands »

Cette écluse a vraisemblablement été construite au cours de la première moitié du XIX^e s., à l'époque où le Comte de Saint-Roman restaure le domaine. Située sur la portion de rivière reliant le Grand

Lac au Petit Lac, il est possible qu'elle ait servi d'écluse de navigation pour les barques qui faisaient la promenade sur l'eau, ce que devra confirmer une étude technique plus approfondie.

Les ponts

La plupart des ponts étudiés ne sont pas d'origine. Les vestiges actuels des ponts dits du Petit Lac et de Cook semblent dater de la première moitié du XIX^e s. et le pont dit Gris, qui devait être à l'origine une passerelle en bois, a été reconstruit aux alentours de 1900 sous la forme d'un pont-digue équipé d'une vanne mobile. Celle-ci était

sans doute destinée à augmenter la quantité d'eau passant dans le bras usinier du moulin transformé en scierie. Le pont dit du Potager, qui avait complètement disparu, a pu être localisé grâce au plan cadastral de 1831 et à la mise au jour d'un groupe de rochers situé en rive gauche de la Juine, qui devait constituer l'assise de la passerelle en bois originelle.

